

59 019 Lille Cedex

#### Direction départementale des territoires et de la mer

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS

Subvention relative à l'information préventive (IP)

article L. 561-3-IV § 4 du code de l'environnement guide relatif à la mobilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), MTES, décembre 2021

Cette mesure du fonds de prévention des risques naturels majeurs vise à participer aux dépenses d'investissement liées à l'information préventive réalisée par les collectivités locales.

#### 1 - DOSSIER À REMETTRE À

Direction départementale des territoires et de la Mer du Nord Service sécurité, risques et crises Unité risques et crises 62 boulevard de Belfort BP 289

ou ddtm-ssrc-ppr@nord.gouv.fr

2 - CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION		
Référence du dossier :		
Date de dépôt de la demande :	Date de complétude du dossier :	
Recevabilité :		

#### 3 - CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

La subvention du FPRNM relative à la mesure Information Préventive (IP) concerne les collectivités territoriales réunissant les critères suivants :

• la commune est concernée par au moins un risque majeur

et

• la commune souhaite présenter les caractéristiques du ou des risques majeurs, les mesures de prévention, les modalités d'alerte et d'organisation des secours et, le cas échéant, celles de sauvegarde, en application de l'article L. 125-2 du Code de l'Environnement

et

• la commune souhaite créer un document dédié à l'information préventive.

Fonds de prévention des risques naturels majeurs Mesure Information préventive (IP)

4 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (OU DE SON REPRÉSENTANT)		
N° SIRET :		
5 – IDENTIFICATIO	N DE LA PEI	RSONNE EN CHARGE DU DOSSIER
Nom de la collectivité territoriale ou de Madame : Prénom : Téléphone : Fonction :	e l'EPCI : Monsieur : NOM : Mail :	
6-IDENTIFICATION DU R	ISQUE NATU	JREL MAJEUR IMPACTANT LA COMMUNE
Nom du risque majeur : Nature de l'aléa sur la commune :		Date d'approbation du PPRN :
		DU COMPTE BANCAIRE NT DE LA SUBVENTION
Titulaire du compte : Banque : Code établissement : Numéro de compte : Clé :		Agence de : Code guichet :
8	B - DESCRIPT	TION DU PROJET
Intitulé du projet :		·
Présentation :		
Comment le projet s'articule t'il avec le deuxième alinéa de l'article L. 125-2 du code de l'environnement ?		
Objectifs et résultats attendus :		

9 - DÉTAIL ET MONTANTS DES DÉPENSES PRÉVUES ET MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE				
Nature de la dépense le FPRNM ne finance que les dépenses d'investissement		<b>Montant</b> en € □TTC □TVA		
	Total			
MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE AU TITRE DU FPRNM				
10 – PLAN DE FINANCEMENT				
Répartition	Pourcentage	<b>Montant</b> en €		
Etat - FPRNM				
Région				
Département				
Autre:				
Autofinancement				
Total	100,00 %			
La collectivité doit apporter une participation minimale à hauteur de 20 % du montant prévisionnel de la dépense subventionnable (article L. 1111-10 du code général des collectivités territoriales)				
11 - CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET				
Date prévisionnelle de démarrage		(Mois/Année)		

12 - PIÈCES A FOURNIR			
DÉSIGNATION	RÉSERVÉ AU BÉNÉFICIAIRE	RÉSERVÉ À LA DDT	
1- La présente demande de subvention, complétée datée et signée du représentant légal			
<ul> <li>2 - Tout élément permettant de justifier;</li> <li>la fiabilité, l'engagement du maître d'ouvrage (existence d'une gestion de projet, délibération, engagement et montage financier)</li> <li>la pertinence du projet au regard des politiques de prévention des risques naturels majeurs et du contexte local, notamment (objectifs du projet, populations concernées, niveau d'exposition aux risques, bénéfices attendus, indicateurs de réussite</li> </ul>			
3 – Le calendrier prévisionnel de l'opération (physique et financier), phasage			
4- Une copie de la délibération de la collectivité autorisant l'engagement des dépenses ou tout autre document justifiant de l'implication de la collectivité			
5 – Un relevé d'identité bancaire			

13 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU DEMANDEUR		
Je soussigné(e) (NOM, Prénom) :		
représentant de : (nom de la commune ou de l'EPCI)		
demande à bénéficier d'une subvention au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) atteste sur l'honneur :		
<ul> <li>le cas échéant avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente demande d'aide;</li> <li>que les informations ou données portées dans la présente demande d'aide ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L.113-2 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subvention déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que, le cas échéant, l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères;</li> <li>le cas échéant, que la structure bénéficiaire de l'aide est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables;</li> <li>que ce projet n'a pas reçu à ce jour de commencement d'exécution, et n'aura pas reçu de commencement d'exécution avant la date de réception par l'administration de la présente demande d'aide (le commencement se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou au prestataire : bon de commande, devis signé, engagement écrit);</li> </ul>		
m'engage à :		
<ul> <li>fournir au service instructeur les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier;</li> <li>utiliser la subvention qui m'est allouée pour la mise en œuvre de l'opération mentionnée dans la partie 8 ci-dessus;</li> <li>conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire;</li> <li>accepter et faciliter les contrôles;</li> </ul>		
suis informé(e) que :		
en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tou ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévue dans les textes en vigueur.		
Fait à , le		
Signature du demandeur :		
Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, le dossier d demande d'aide comprend en outre une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle		

propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.

Fonds de prévention des risques naturels majeurs Mesure Information préventive (IP)

XXXXXXX (Nom de la collectivité)

A , le

Adresse

DDTM
Service sécurité risques et crise
62 boulevard de Belfort
BP 289
59 019 Lille Cedex

Objet : Demande de paiement de la subvention attribuée pour le projet

Monsieur le directeur,

Conformément aux dispositions de l'article de l'arrêté préfectoral du , je sollicite le paiement de la subvention attribuée pour l'opération visée en objet. Le montant de cette subvention s'élève à (€).

Dans le cadre de cette opération, plusieurs avances ou acomptes m'ont déjà été versés pour un montant total de € . (à préciser le cas échéant)

Je vous demande de bien vouloir procéder au versement du solde de la subvention pour un montant de €.

Le cas échéant, préciser les raisons des écarts entre les montants attribué et demandé.

Je déclare par la présente que cette opération s'est achevée le .. .. ..... et certifie qu'elle a été réalisée dans les conditions subordonnant l'octroi de la subvention.

Vous trouverez joints à cette lettre les documents suivants :

- un décompte final des dépenses réellement effectuées ;
- les factures acquittées
- une liste des aides publiques perçues (ou sollicitées) et leur montant respectif;
- un bilan des actions
- un relevé d'identité bancaire

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Nom Prénom (Qualité du signataire)

Signature

### **ÉTAPES DE LA PROCÉDURE**

Décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement

#### A - Définition des besoins

Le pétitionnaire fait préciser les opérations qu'il souhaite mettre en place et qui contribuent à l'information sur les risques majeurs de ses citoyens.

Il chiffre son projet en sollicitant des devis auprès de prestataire (s).

#### B - Dépôt du dossier (cf formulaire + courrier de demande d'aide au titre du FPRNM))

Le pétitionnaire dépose le formulaire de demande de subvention dûment rempli et l'ensemble des pièces demandées par <u>courrier postal</u>: Service sécurité, risques et crises

Unité risques et crises 62 boulevard de Belfort

BP 289

59 019 Lille Cedex

OU

par mail: ddtm-ssrc-ppr@nord.gouv.fr

Aucun commencement du projet ne peut être opéré avant la date à laquelle le dossier est considéré comme complet.

#### C - Instruction du dossier

L'administration envoi un courrier au bénéficiaire dans un délai maximum de 2 mois à compter de la date de dépôt.

Le demandeur peut commencer son projet après réception du courrier de l'administration déclarant la **complétude** du dossier, qui ne vaut pas promesse de subvention et **sous réserve** d'en informer l'unité risques et crises de la DDTM 59.

#### D – Démarrage du projet

Le pétitionnaire peut démarrer son projet Il doit en informer la DDTM 59. Cette étape peut également se faire après la suivante.

#### D - Arbitrages et décision attributive

Après étude de complétude du dossier par les services de la DDTM, le dossier est étudié. Le délai d'instruction est de 8 mois maximum à compter de la date de réception du dossier de demande de subvention.

- **SOIT** la décision est favorable, la DDTM émet un arrêté préfectoral d'attribution de subvention à destination du pétitionnaire. Ce dernier dispose alors de deux ans pour engager le projet. Il doit informer le préfet par courrier du commencement de l'exécution du projet.
  - SOIT l'avis est défavorable, le pétitionnaire reçoit un courrier de la DDTM.

## <u>E- Versement de la subvention (cf courrier demande de paiement de la subvention et déclaration d'achèvement)</u>

Le versement de la subvention intervient après la production des pièces justifiant la réalisation du projet et la conformité de ses caractéristiques avec celles visées dans l'arrêté de notification de la subvention. Le montant de la subvention est calculé sur la base du montant réel des dépenses effectuées.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES	ОВЈЕТ	
Code de l'environnement article L 561-3	Présentation des différentes mesures finançables par le FPRNM	
Code de l'environnement articles D561-12-9	Montant des subventions accordables	
Code des collectivités territoriales article L.1111-10	Pourcentage d'autofinancements des collectivités sur les dépenses subventionnables	
Décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement	Modalités de procédures relatives à une demande de subvention	
Décret n° 2021-518 du 29 avril 2021 relatif au fonds de prévention des risques naturels majeurs	Modification des conditions de financement du FPRNM	
Arrêté du 21 août 2018 pris en application de l'article 3 du décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement	Précisions sur les modalités de procédures relatives à une demande de subvention	
Circulaire du 19 octobre 2000 d'application du décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement	Précise le contenu général des dossiers et les délais d'instruction	
Note technique de décembre 2021 relative au Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, Ministère de la Transition Écologique	Modalités de gestion du FPRNM et éligibilité aux mesures du FPRNM	